



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 19 septembre 2025 DELIBERATION

Secrétaire de séance : Madame Monique ASSO

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33

Nombre de présent-e-s : 30

Nombre de votant-e-s : 33

Rapporteur : Sami BOURI

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentées :

- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE.

17 – PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'OLORON SAINTE-MARIE AU PROJET ESTUDIAR

Lors d'une rencontre le 8 octobre 2024, le Pays de Béarn a sollicité la Commune afin de travailler avec les principaux acteurs concernés, notamment les lycées, autour d'un projet pilote portant sur la problématique de la non-poursuite d'études des bachelier.e.s issu.e.s du territoire du Haut-Béarn.

Cette problématique nationale est particulièrement marquée sur le territoire du Haut-Béarn.

Si les taux de réussite aux examens, et notamment au baccalauréat, se situent au-dessus de la moyenne départementale, le taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur demeure, paradoxalement, en deçà des niveaux observés aux échelles départementale et nationale. Les premiers éléments issus du travail engagé depuis la signature de la convention « Territoire Educatif Rural » (TER) en 2022 confirment ce constat.

Il apparaît dès lors essentiel, pour l'avenir des jeunes haut-béarnais comme pour le développement du territoire, d'analyser plus finement les causes de ce phénomène afin d'identifier les leviers d'action les plus pertinents.

Les travaux menés conjointement par le Pays de Béarn, l'Agglomération de Pau, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), la Communauté de Communes du

Haut-Béarn (CCHB) et la Ville d'Oloron Sainte-Marie, avec l'appui de plusieurs partenaires locaux, ont permis de poser les bases d'une étude sociologique, susceptible d'être lancée à la rentrée de septembre 2025.

Le plan de financement prévisionnel de cette étude est le suivant :

- Pays de Béarn : 10 000 €
- Ville d'Oloron Sainte-Marie : 5 000 €
- CCHB : 5 000 €
- SPACE : 20 000 €
- ACCES : 10 000 €

La participation financière de la Ville d'Oloron Sainte-Marie (5 000 €) serait inscrite sur l'exercice budgétaire 2026.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **INSCRIT** les crédits nécessaires au Budget Primitif 2026.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 19 septembre 2025.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 25/09/25





Bernard UTHURRY